

GILLES GÉRARD MEERSSEMAN, *La chronologie des voyages et des œuvres de frère Alphonse Buenhombre O.P.*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), vol. 10, (1940), pp. 77-108.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - History, Religion and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

Il materiale sul sito [HeyJoe](#) è disponibile sotto licenza CC BY-NC-ND 4.0: può essere scaricato, stampato e condiviso per uso non commerciale, con attribuzione e senza modifiche.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - History, Religion, and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.

The material on the [HeyJoe](#) site is available under the CC BY-NC-ND 4.0 license: it can be downloaded, printed, and shared for non-commercial use, with attribution and without modifications.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione–Non commerciale–Non opere derivate 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell’opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution–NonCommercial–NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LA CHRONOLOGIE DES VOYAGES ET DES ŒUVRES DE FRÈRE ALPHONSE BUENHOMBRE O. P.

PAR

G. MEERSSEMAN O. P.

Quiconque a feuilleté les catalogues de manuscrits et d'incunables connaît le nom de fr. Alphonse Buenhombre (Boni Hominis), dominicain espagnol, traducteur d'un opuscule arabe, l'*Epistola rabbi Samuel*, copiée et imprimée inlassablement¹. Sur sa vie, qui fut, comme on verra, bien mouvementée, il nous est parvenu peu de documents. Une bulle pontificale (utilisée déjà par Bzovius) nous apprend qu'il était évêque de Marrakech (ou peut-être mieux: du Maroc), dignité à laquelle il fut promu en 1344². Mais sa carrière antérieure et l'activité qui lui valut ce poste — de combat plutôt que

¹ Un certain nombre d'éditions et de traductions sont citées par M. A. Van den Oudenrijn O. P., De opusculis arabicis quae latine vertit fr. Alf. Buenhombre O. P., dans Anal. S. Ord. Praed. 14 (1920) 35, mais il y aurait moyen d'allonger cette liste considérablement.

² C. Eubel, Hierarchia catholica medii aevi, ed. 2, t. I, Monasterii 1913, 327. — Cf. A. Bzovius, Annales ecclesiastici, ad 1343, n. 26. — Certains manuscrits de l'*Epistola Samuelis* indiquent que fr. Alphonse fut dans la suite élevé à l'épiscopat, ainsi par exemple le cod. Plut. Sup. LXXXIX 17 de la bibliothèque laurentienne édité en partie par M. A. Van den Oudenrijn, l. c., p. 166. Le P. Ambroise Taegio suivait sans doute, médiatement ou immédiatement, un manuscrit de ce genre quand il écrivait: « Frater Alphonsus boni hominis hispanus, in lingua arabica peritus, transtulit quamdam epistolam sive tractatum cuiusdam Iudei dicti Rabi Samuelis missum alteri Iudeo nomine Rabi Isaac, de Messia in lege promisso, in quo persuadetur et probatur quod christus sit ille Messias. Unde ipse Rabi Samuel, auctor prefati libri, videtur quasi cathecumenus et quasi credere, et hunc libellum de arabico in latinum transtulit prefatus Frater Alphonsus anno domini 1339, pontificatus Domini Benedicti duodecimi anno quinto, quam translationem direxit magistro Ugoni magistro ordinis predicatorum. Et iste Frater Alphonsus fuit postmodum factus episcopus Marochitanus. Prefatus autem tractatus in viginti quinque capitula digestus valde utilis est contra Iudeos ad probandum eis ex dictis legis et prophetarum quod christus sit ille verus Messias promissus. Scripsit autem prefatus Rabi Samuel predictum tractatum circa annum domini millesimum in arabico. Unde fuit occultatus per annos circa trecentum triginta novem ». Rome, Archives gén. O. P., cod. XIV, 53, fo. 100^r (Additions à Étienne de Salanhac).

d'honneur — n'ont encore fait l'objet d'aucune étude approfondie. La présente note voudrait en réunir les premiers matériaux.

Alphonse naquit vers la fin du XIII^e siècle, à Cuenca d'après certains auteurs, à Tolède affirment d'autres³, auxquels nous donnerions volontiers raison. N'est-ce pas l'esprit de clocher qui lui fit écrire plus tard que Léandre de Tolède vient, avec Isidore de Séville, Bernard de Clairvaux et Thomas d'Aquin immédiatement après les quatre grands docteurs de l'église latine?⁴ Mais nous ne voudrions pas exagérer la portée de l'argument, car celui auquel s'adressaient ces lignes était Tolétan lui aussi. C'était Pierre Gomez, évêque de Carthagène, cardinal prêtre de Sainte-Praxède. Il est possible par ailleurs que le cardinal d'Espagne, comme on l'appelait, ait porté son choix précisément sur un concitoyen, quand il fit de fr. Alphonse son secrétaire particulier.

Le jeune Buenhombre prit l'habit de l'ordre fort probablement au couvent de sa ville natale qui appartenait, en tout état de cause, à la province dominicaine d'Espagne. Quand on songe à la connaissance de l'Arabe dont notre dominicain fit preuve plus tard, on se demande s'il n'étudia pas dans un de ces *studia linguarum* que les chapitres généraux et provinciaux de l'ordre s'efforçaient alors à promouvoir surtout dans les couvents de la péninsule ibérique⁵. Mais aucune donnée positive ne nous permet d'affirmer que fr. Alphonse fréquenta un établissement de ce genre. Il a pu acquérir aussi bien ses connaissances en Arabe avant son entrée dans l'ordre, dans sa famille par exemple, si l'on veut bien supposer que celle-ci avait des relations, commerciales ou autres, avec des Maures d'Espagne. Mais, nous l'avons dit, aucun document ne nous renseigne sur ses premières années, ni même sur sa carrière publique, et il faut, pour s'en faire une idée, recourir à ses œuvres, et les

³ Les partisans de ces deux opinions sont cités dans SOP I, 594 et dans Nicolaus Antonii, *Bibliotheca Hispana Vetus* II, Matriti 1788, 147.

⁴ Voir appendice D 1.

⁵ B. Altaner, *Sprachstudien und Sprachkenntnisse im Dienste der Mission des 13. und 14. Jhdts.*, *Zeitschrift für Missionswissenschaft* 21 (1931) 119-120; B. Altaner, *Die fremdsprachliche Ausbildung der Dominikanermissionare während des 13. und 14. Jhdts.*, *Zeitschrift für Missionswissenschaft* 23 (1933) 238-40.

interroger sur les faits et les dates de sa vie. Nous passerons donc en revue les cinq traductions d'écrits arabes qui constituent l'héritage littéraire de fr. Alphonse.

I

La traduction de l'épître de rabbi Samuel, qu'on date ordinairement de 1339, n'est pas le premier produit littéraire du dominicain arabisant. Dès 1336 il avait traduit de l'arabe une histoire apocryphe du patriarche Joseph, en omettant toutefois les parties qui se trouvaient dans la Bible. Dans le manuscrit de Trèves (1882/1439) cette traduction est précédée d'une dédicace et suivie d'un colophon qui permettent de préciser les circonstances dans lesquelles fr. Alphonse se livra à sa besogne. Nous y apprenons qu'il se trouvait alors au Caire, dans les prisons du sultan. Sa situation, sans être nécessairement tragique, n'était sûrement pas enviable. Seulement au Caire, bien que ce fut une ville musulmane, il y avait, comme dans tous les ports et marchés d'Orient, beaucoup d'habitants chrétiens, Orientaux et Latins. Des commerçants italiens et catalans, des Crétois sujets de Venise, y avaient leurs entrepôts et leurs riches demeures; le sultan du Caire, le sultan de Babylone comme on disait (à cette époque Malek-en-Naser-ben-Qelâoûn) les traitait avec bienveillance. Suivant un usage déjà ancien il allouait une prime de 3000 besants d'or aux armateurs chrétiens dont les bâtiments faisaient escale dans ses ports, quand ils exhibaient une licence en règle du souverain pontife⁶. En 1323 le roi de France avait obtenu de lui, par l'entremise de son envoyé Guillaume de Bonnesmains, que l'église latine Santa Maria della Cave fût rendue au culte catholique⁷. En 1327 une nouvelle ambassade royale auprès du sultan échoua à cause d'une intrigue ourdie par un contrebandier catalan, Pierre de Mediavilla, contre l'envoyé français Guillaume de Bonnesmains⁸. Les frères prêcheurs qui avaient des couvents dans plus d'un port d'Orient, ne disposaient d'aucun hospice au Caire. Quand

⁶ Bibliothèque de l'École des chartes 36 (1875) 590.

⁷ W. Heyd, Histoire du commerce du Levant, Leipzig 1923, II, 34.

⁸ Bibl. de l'École des chartes 20 (1859) 503-9, 36 (1875) 588-600.

ils y descendaient, ils recevaient sans aucun doute l'hospitalité chez leurs compatriotes. Au cours du siècle précédent plusieurs dominicains avaient passé au Caire, la plupart du temps en qualité d'envoyés pontificaux accrédités auprès du sultan. On les y avait toujours traité avec bienveillance⁹. En 1320 fr. François Pipino de Bologne, avant de faire le pèlerinage de Terre Sainte, visita le Caire et ses environs, et de là il partit pour Jérusalem à dos de chameau, traversant le désert jusqu'à Gaza. En route il interrogea les Arabes dont il parlait la langue¹⁰. En 1322 Jacques roi d'Aragon, qui entretenait de bonnes relations avec le sultan d'Égypte et obtint de lui mainte facilité pour les chrétiens prisonniers au Caire, sollicita un firman, en vertu duquel on remettait aux prêcheurs aragonais la garde et le service du Saint-Sépulcre. L'année suivante 12 frères partirent pour Jérusalem munis d'un passe-port en règle délivré par le gouvernement égyptien. Mais en 1327 le roi d'Aragon demanda au sultan de transférer le privilège aux frères mineurs¹¹. Nous ne savons pas si les prêcheurs avaient encouru la disgrâce du roi ou celle du monarque égyptien. En tout cas les écrivains dominicains de ce temps ne sont pas tendres pour le seigneur du Caire.

Les occasions ne manquaient pas pour manifester leur humeur. Depuis quelques années l'Occident chrétien songeait à une nouvelle croisade. Le gentilhomme vénitien Marin Sanudo l'ancien et le dominicain Guillaum Adam, auteur du traité *De modo Sarracenos extirpandi*, conseillaient de préparer l'offensive militaire générale par le blocus commercial de l'Égypte. Il fallait, disaient-ils, couper les vivres au sultan, tarir les sources de revenus (douanes, tonlieu, accises etc.) qui alimentaient sa caisse¹². Les efforts que l'on fit en ce sens, n'arrêtaient pas entièrement le trafic avec l'Égypte. Cer-

⁹ B. Altaner, *Die Dominikanermissionen im XIII. Jhdt.*, Habelschwerdt 1924, 72-88.

¹⁰ Son *Tractatus de locis Terrae Sanctae* a été édité par Tobler à la fin de son ouvrage *Dritte Wanderung nach Palästina*, 1857, 400-412, et par L. Manzoni à la fin de son étude *Frate Fr. Pipino da Bologna de' PP. Predicatori, geografo, storico e viaggiatore*, dans *Atti e memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le provincie di Romagna*, Ser. 3, vol. 13 (1894-95) 257-332.

¹¹ G. Golubovich O. F. M., *Biblioteca biobibliografica della Terra Santa e dell'Oriente Franciscano III*, Quaracchi 1919, 232-7.

¹² G. Dürrholder, *Die Kreuzzugspolitik unter Papst Johann XXII.*, Strassburg, 1913, 15.

taines denrées étaient exemptes du blocus et les marchandises de contrebande passaient, mêlées aux autres¹³. Les relations diplomatiques avec le roi de France ne furent pas non plus rompues tout de suite. En 1328 et en 1329 Mohammed Naser écrivit encore au pape et à Philippe de Valois¹⁴. Ce dernier envoya auprès du sultan deux délégués chargés de régler à l'amiable les questions pendantes. C'étaient le dominicain Pierre de la Palu, patriarche de Jérusalem et Guillaume Durand évêque de Mende. Pierre de la Palu devait d'abord conduire en Chypre la fille du duc de Bourbonnais, fiancée à Gui de Lusignan, héritier de la couronne de Chypre. Les deux envoyés partirent en automne 1329 ou au début de l'hiver¹⁵ sur quatre galères nolisées par le Génois Sadoc Doria. Le mariage fut célébré à Nicosie vers la mi-janvier 1330 en présence des deux ambassadeurs¹⁶. Pendant son séjour en Chypre Pierre de la Palu n'aura pas manqué de faire une visite aux couvents de son ordre à Nicosie, Famagouste et Limassol. Toujours en compagnie de l'évêque de Mende il se rendit, probablement au printemps de 1330, chez le sultan d'Égypte, « ad sciendum utrum via possit inveniri qua Terra sancta recuperaretur », comme raconte le continuateur de Guillaume de Nangis¹⁷. Le soudan accueillit fraîchement les propositions des Latins.

Au Caire les légats se renseignèrent sur les menées du Catalan Pierre de Mediavilla contre Guillaume de Bonnesmains, ambassadeur de Charles IV¹⁸. De retour à Chypre, Guillaume Durand mourut au monastère de Beaulieu en juillet 1330¹⁹. Pierre de la Palu rentra en Avignon au courant de l'hiver suivant et présenta au pape le rapport rédigé en commun avec son collègue et dûment scellé du sceau de chacun. Par lettres apostoliques du 21 février 1331

¹³ Bibl. de l'École des chartes 36 (1875) 589 ss.

¹⁴ Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, éd. Mansi, t. V, 411, ad a. 1328, n. 86. Dürholder 60.

¹⁵ D'après le continuateur de Guillaume de Nangis, éd. Géraud II, Paris 1843, 110, il serait parti pour Chypre au mois de juin.

¹⁶ *Histoire littéraire de la France* XXXV, 58-59.

¹⁷ Edit. H. Géraud II, 130-31.

¹⁸ Bibl. de l'École des chartes 36 (1875) 591, 597.

¹⁹ *Hist. litt. France* XXXV, 60-61.

Jean XXII invita le roi de France à se concerter avec le patriarche de Jérusalem au sujet de la croisade. Fr. Pierre, qui n'apportait aucune réponse du sultan, se contenta de soumettre au roi le dossier de l'affaire Bonnesmain-Mediavilla. Il s'expliqua ensuite sur les motifs qu'il avait de prêter au soudan des intentions agressives à l'endroit des chrétiens. Quand les princes membres de la ligue eurent connaissance du résultat négatif de l'ambassade de fr. Pierre, ils demandèrent au pape de décréter la croisade. Le souverain pontife décida donc qu'elle aurait lieu en mars 1334 au plus tard. En même temps il chargea le patriarche de diriger les efforts des prédicateurs employés à la propagande préalable. Mais avant d'entrer en campagne il fallait commencer par faire la paix entre les princes alliés. Ce n'était pas chose facile et les préparatifs traînèrent en long. L'auteur du *Directorium ad passagium faciendum* (Guillaume Adam ou Raymond Étienne?) insiste encore sur la nécessité de cette réconciliation entre chrétiens ²¹.

Une grande réunion de propagande eut lieu au Pré-aux-clercs le 1^{er} octobre 1333. Pierre Roger archevêque de Rouen (le futur pape Clément VI) y prit la parole et engagea les barons français à s'enrôler pour la croisade ²². Le pape en personne avait désigné l'orateur, quand celui-ci était venu, en juillet 1333, demander à Jean XXII au nom du roi de France de vouloir bien confier à Philippe de Valois le commandement en chef durant la prochaine croisade ²³. On sait que le pape lui accorda cette faveur ²⁴. L'éloquence de Pierre Roger ne produisit pas tout l'effet qu'on en attendait. Néanmoins on fixa le départ général au mois d'août 1336. Le roi de France se croisa solennellement. Le patriarche de Jérusalem et « plusieurs maîtres et honnêtes gens » suivirent son exemple ²⁵. Une expédition d'avant-garde prit la mer en 1334. La flotte des alliés turcs du soudan fut battue et dispersée en octobre ²⁶ et cette victoire sembla le prélude

²⁰ Raynaldus, t. V, 515-17, ad a. 1331, n. 30.

²¹ Dürrholder 65.

²² Continuateur de Guillaume de Nangis, éd. Géraud II, 134-35.

²³ Hist. litt. France XXXVII, 229-31.

²⁴ Ibid. 213.

²⁵ Continuateur de Guillaume de Nangis, éd. Géraud II, 135.

du *passagium generale*. Mais le pape Jean XXII mourut peu après et les princes eurent tôt fait d'enterrer les projets de croisade. Quand on apprit en 1335 que le sultan s'apprêtait à attaquer le royaume d'Arménie, Benoît XII rappela au roi les obligations de son vœu, mais les dissensions des princes empêchèrent le pape de reprendre les projets grandioses de son prédécesseur²⁷. Le sermon que l'archevêque Pierre Roger, maintenant conseiller du roi, prêcha le 31 juillet 1335, bien qu'il eût pour thème la croisade, servait plutôt à excuser son maître. Le roi de France envoya des secours aux Écosais en guerre contre celui d'Angleterre au lieu de promouvoir la paix entre les membres de la ligue et de préparer le « passage d'outre mer »²⁸. Nous ne savons pas si à cette date Pierre de la Palu s'occupait encore activement de la croisade ou des affaires d'Orient. Le 5 juillet 1335 le pape lui confia bien l'administration du diocèse de Limassol, mais au bout d'un an il échangea sa prébende contre l'évêché de Conserans. Au surplus l'administration du diocèse chypriote n'impliquait aucune mission en Orient; c'était un revenu pour le patriarche qui n'aurait pas pu vivre avec la dotation du patriarcat titulaire de Jérusalem²⁹. En fait il confia l'administration de Limassol à un vicaire général, probablement à quelque frère prêcheur résidant sur les lieux.

Revenons maintenant à fr. Alphonse Buenhombre, prisonnier au Caire en 1336. Il parvint à gagner les bonnes grâces de son geôlier et lui demanda des livres pour occuper ses loisirs. Ce musulman lui prêta un ouvrage chrétien en langue arabe, contenant une histoire apocryphe du patriarche Joseph, et qu'il avait dû emprunter de son côté à quelque chrétien indigène. Fr. Alphonse nous dit que les chrétiens d'Arabie et d'Égypte tenaient le récit pour « authentique, très célèbre et ancien ». Son gardien lui procura également parchemin, plume et encre et fr. Alphonse se mit en devoir de traduire en latin l'écrit arabe. Le musulman charitable servit sûrement d'inter-

²⁶ Dürrholder 74.

²⁷ Dürrholder 75.

²⁸ Hist. litt. France XXXVII, 213.

²⁹ J. M. Vidal, *Lettres communes de Benoît XII*, nn. 21, 2530; Eubel I², 367 (Nimosien.) et 203 (Conseranen.).

médiaire quand il s'agit de faire parvenir le travail achevé³⁰ entre les mains des chrétiens de la ville. Ceux-ci à leur tour avaient la consigne de l'envoyer au patriarche de Jérusalem (Pierre de la Palu) ou au maître général de l'ordre (Hugues de Vaucemain) ou encore à l'archevêque de Rouen (Pierre Roger), dont on attendait qu'ils fissent le possible pour délivrer l'auteur.

Fr. Alphonse termina son travail la veille de la Toussaint (31 octobre) 1336. Nous ne croyons pas que, lors du voyage de Pierre de la Palu au Caire, il était déjà tombé « entre les mains du prince horrible » d'Égypte, car le légat aurait sans doute trouvé moyen de le délivrer. Dans l'épître dédicatoire notre traducteur fait allusion aux motifs de son arrestation que le destinataire, dit-il, connaît déjà. Il ne les raconte donc pas en détail et nous laisse entrevoir seulement qu'il était déjà en relations avec le patriarche au moment où il fut arrêté, peut-être même accomplissait-il une mission à son service. Fr. Alphonse n'était pas seul: il avait auprès de lui fr. Pierre Amély, du couvent de Béziers, son *socius*, c'est-à-dire le compagnon de route prescrit par les constitutions de l'ordre des frères prêcheurs. Les deux dominicains étaient donc en voyage, pour une destination inconnue, quand ils tombèrent entre les mains des Sarrasins. Ils ne furent pas victimes de quelque pirate musulman, car alors on les

³⁰ Voir appendice A. Nous connaissons de cette traduction les manuscrits suivants:

1) Trèves, bibl. de la ville, cod. 1882 (1439), chart., s. xv, f. 196^r-207^r (voir catal., fasc. VI, 134-5). C'est le seul manuscrit qui contient l'ouvrage au complet, dédicace et colophon compris. Voir appendice A.

2) Vienne, bibl. nat., lat. 4739, chart., s. xv, f. 234^r-250^r. Omet la dédicace, donne un titre plus succinct et un colophon tronqué.

3) Prague, bibl. du chapitre métropolitain, cod. O XIX (catal. n. 1603), chart., s. xv, f. 201^r-218^v. Omet la dédicace et le colophon comme le manuscrit précédent.

4) Prague, bibl. de l'univ. I G 12, f. 225^r-235^v; V D 8, f. 25^r-34^v et X D 9, f. 84^r-94^v. Chart., s. xv. Omettent dédic. et colophon.

5) Hohenfurt, bibl. de l'abbaye 121 (Xenia Bernardina II. II, 282), chart., s. xv (1424), f. 55^r-76^v. Omet la dédicace et le colophon original.

6) London, British Museum, Add. 32321, chart., s. xv (1481), f. 1-18. Omet la dédicace et le colophon.

7) Bruxelles, bibl. royale 2150 (catal. III, n. 2060), chart., s. xv, f. 140^r-164^r. Omet la dédicace et le colophon.

8) Bruxelles, bibl. royale 5054 (catal. I, n. 218), chart., s. xvi, f. 54^v-110^v. Omet la dédicace et le colophon. Donne en titre le millésime fautif 1335. Contient un texte remanié avec continuation de l'histoire de Joseph.

aurait vendus comme esclaves. C'est la police du sultan qui les mis sous verrous. Leur délit ne fut pas non plus un simple acte d'imprudent prosélytisme, car dans ce cas ils eussent encouru la peine de mort. D'ailleurs fr. Alphonse nous fait connaître le chef d'accusation: ils étaient l'un et l'autre des prisonniers politiques, inculpés d'espionnage. Il est vrai que notre dominicain nie le fait, et se compare aux frères de Joseph accusés d'espionnage alors qu'ils étaient venus en Egypte simplement pour acheter de quoi nourrir leurs familles. On comprend que fr. Alphonse tente de se disculper, dans une lettre qui pouvait tomber entre les mains de ses ennemis.

Tout prisonnier qu'il était, le dominicain trouva cependant moyen de communiquer avec le dehors, sûrement avec les membres de la colonie latine. Il recueillit ainsi des renseignements importants, dont la communication orale remplirait de joie le patriarche son mandataire. Au moment où il écrivait, fr. Alphonse avait espoir de recouvrer bientôt sa liberté. Plusieurs personnes, parmi lesquelles des hommes influents, mettaient tout en œuvre pour le délivrer lui et son compagnon. Il n'en saisit pas moins l'occasion pour se recommander au souvenir des trois personnages haut placés avec lesquels il était en relation et dont il était sans doute l'émissaire: le patriarche de Jérusalem, le maître général de son ordre et l'archevêque de Rouen.

II

En 1339 Alphonse Buenhombre était à Paris, au couvent Saint-Jacques. Il venait de traduire en latin un ouvrage arabe qui se présentait comme une lettre, vieille déjà de plusieurs siècles, adressée par rabbi Samuel, Juif de Fez, à rabbi Isaac archisynagogue de Subiulmesta au Maroc. L'objet de cet opuscule est des plus connus: les prophéties messianiques s'étant réalisées en Jésus de Nazareth, le christianisme est la vraie religion. Dans sa dédicace au maître général de l'ordre ³¹ le traducteur déclare que, ne pouvant pas l'aider dans les travaux qu'il poursuit en cour d'Avignon pour la paix de l'ordre — allusion évidente à la lutte entre le maître général et

³¹ Voir appendice B.

le pape à propos de la pauvreté collective — il lui envoie en hommage la traduction de ce traité arabe qui lui est tombé entre les mains récemment (*nuper*). C'est, dit-il, un opuscule très ancien qu'on a tenu secret pendant longtemps. L'auteur est Juif, mais on sait, dit fr. Alphonse, que certains Juifs connaissent l'arabe et s'en servent pour se communiquer certaines choses qu'ils tiennent à cacher aux chrétiens ou au commun de leurs correligionnaires. Car peu de Juifs et encore moins de chrétiens entendent cette langue. En l'occurrence, il s'agit d'un Juif qui est sur le point d'embrasser la vraie foi (*catecumenus*) et qui fait part de ses réflexions à un autre Juif. Le traducteur déclare qu'il a eu soin de rendre fidèlement les expressions scripturaires et qu'il s'est gardé de conformer son texte latin à celui de la Vulgate, dont le Juif n'a pas fait usage. Ceux qui savent l'arabe pourront confronter sa version avec l'original; ils se rendront compte de son exactitude et des divergences entre la Vulgate et les citations bibliques de rabbi Samuel. Pour faciliter la vérification, chacun de ces passages sera suivi du texte arabe.

L'Epistola Samuelis est divisée en 24, et dans certains manuscrits en 25 chapitres. Le texte est partout le même; le dernier chapitre se termine sur les mots: « de fructu ventris tui ponam super thronum tuum » (ailleurs: meum). Dans ce qui vient ensuite, nous avons observé des divergences si considérables que nous ressentions le besoin d'examiner de plus près un certain nombre de manuscrits. A Munich nous en trouvâmes 31 réunis dans la seule bibliothèque de l'état, dont plusieurs, qui remontaient à la première moitié du xiv^e siècle, étaient pratiquement contemporains de l'auteur. Si jamais, il fallait profiter de cette aubaine. Voici le résultat de notre collationnement ³².

³² Voici une brève description des codd. lat. monacen. que nous avons étudiés:

3070, chart., s. xv (vers 1428), f. 118^{ra}-133^{rb}; Réd. B; colophon *a* et *c* manquent.

3243, chart., s. xv (vers 1447), f. 235^{ra}-248^{ra}; Réd. B; col. *bc* manquent.

3421, chart., s. xv (vers 1444), f. 311^{ra}-325^{vb}; Réd. B; la fin manque.

3590, chart., s. xv (vers 1481), f. 66^r-81^v; Réd. B; la fin manque.

4143, chart., s. xvii, f. 56^r-70^v, Réd. B; col. *b* manque.

4366, chart., s. xv, f. 83^{rb}-96^{rb}; Réd. B; col. *bc* manquent.

4701, chart., s. xv (vers 1455), f. 241^{va}-254^{ra}; Réd. B.

7547, chart., s. xiv-xv, f. 67^{vb}-76^{vb}; Réd. B; col. *abc* manquent.

Un premier groupe de manuscrits nous fournissent le texte de la rédaction primitive (A). Celle-ci se termine par les mots que nous venons de citer. Le clm 21573 ajoute la doxologie: « hoc est ille sanctus sanctorum cuius nomen est benedictum in secula seculorum. Amen »; dans les clm 14227 et 23923 nous lisons le colophon: « Explicit, dicit, translacio. De isto opere aliqua capitula non perfeci, sed deo volente perficiam. Amen ».

D'autres manuscrits contiennent la seconde rédaction (B). Elle diffère de la précédente par l'adjonction de deux chapitres, parfois fondus en un seul. Ce complément se présente comme la suite de la

- 8722, membr., s. XIV, f. 1^{ra}-15^{va}; Réd. B; se termine avant la fin du colophon *a*.
 11443, chart., s. XV, f. 270^{ra}-287^{vb}; Réd. B.
 14227, chart., s. XV, f. 16^{va}-35^{vb}; Réd. A.
 14550, chart., s. XIV, f. 121^r-146^r; Réd. B.
 14722, membr., s. XIV, f. 1^{ra}-19^{va}; Red. B, col. *c* manque.
 14891, chart., s. XIV, f. 211^r-218^r; incomplet à la fin.
 15612, chart., s. XV, f. 148^{ra}-169^{rb}; Réd. B; col. *abc* manquent.
 15956, membr., s. XIV (1^e moitié), f. 87^{ra}-95^{rb}; Réd. B.
 18280, chart., a. 1465, f. 262^{ra}-273^{rb}; Réd. B; col. *abc* manquent.
 18358, chart., s. XV, f. 322^{ra}-337^{rb}; Réd. B; col. *bc* manquent.
 19544, chart., s. XV, f. 229^{va}-246^{rb}; Réd. B; col. *c* manque.
 21573, membr., s. XIV (1^e moitié), f. 44^r-60^v; Réd. A.
 22252, membr., s. XIV (1^e moitié), f. 68^{ra}-89^{ra}; Réd. B; col. *bc* manquent.
 22377, chart., s. XIV, f. 200^{ra}-209^{rb}; Red. B.
 23833, chart., a. 1454, f. 71^{ra}-88^{rb}; Réd. B, avec colophon propre du copiste.
 23923, chart., s. XV, f. 1^{ra}-12^{rb}; Réd. A.
 26601, membr., s. XIV, f. 157^r-168^v; Réd. B; col. *c* manque.
 26759, chart., a. 1456, f. 106^r-116^r; Réd. B; col. *c* commenté.
 26821, chart., a. 1424, f. 109^r-125^r; Réd. B.
 27256, chart., s. XIV, f. 34^r-45^r; Réd. B.
 28251, membr., s. XIV, f. 1^r-24^r; Réd. B.
 28265, chart., s. XVI, f. 1-24; Réd. B.
 28398, chart., s. XV, f. 123^r-141^r; Réd. B; col. *c* manque.

Notons encore que le clm 28251 ajoute f. 24^r-26^v un commentaire dont une partie a été éditée d'après un manuscrit de la Laurentienne par M. A. Van den Oudenrijn O. P. dans *Analecta S. Ord. FF. Praed.* 14 (1920) 166. Le clm 15956 présente un intérêt tout particulier par ce qu'il contient quelques citations en arabe. Il s'agit notamment des extraits du Coran employés par Alphonse dans les deux chapitres supplémentaires. Il les cite d'abord en latin; puis il ajoute: « arabice sic », et le texte original. Seulement le copiste n'a pas eu le courage de copier toutes ces citations; plus loin il a laissé des espaces vides pour qu'un autre copiste plus compétent que lui puisse les insérer après coup. Le passage arabe se lit f. 94^{vb}, mais c'est de l'arabe copié par un scribe qui ne connaissait pas cette langue. Tel qu'il est, le passage n'a aucun sens. — Il est également intéressant de noter que les trois manuscrits de l'Amploniana (Q 82, 116 et 151) contiennent la première rédaction.

lettre de Samuel à Isaac et débute par les mots: « Certe, domine mi, licet nobis non apponant christiani dicta sarracenorum et precipue que traduntur in eorum Alcorano et in exposicionibus eius, scientes quia non recipemus sicut nec ipsi recipiunt, tamen ad fatigationem nostram esset et ad fortificacionem christianorum maxime simplicium si nobis opponerentur illa que dicuntur a sarracenis de Iesu et Maria matre eius... ». Puis l'auteur apporte plusieurs citations du coran pour prouver la grande estime des musulmans pour le christianisme.

Le contenu de ces chapitres additionnels nous empêche de les considérer comme une partie intégrante et authentique de la lettre du rabbin marocain. Leur forme épistolaire est un artifice pour établir entre le corps de l'ouvrage et notre annexe une continuité toute matérielle et qui ne tromperait personne, si toutefois d'aventure le traducteur avait eu cette intention. Mais, hâtons-nous de le dire, rien n'est moins certain. En écrivant: « De isto opere aliqua capitula... perficiam », fr. Alphonse s'est-il donné comme simple traducteur ou comme auteur de l'appendice? Qui oserait en décider? Le dernier chapitre se termine sur les mots « corruptus homo penitus et ignorans » que certains manuscrits font suivre d'un colophon non moins ambigu: « et ego frater Alfonsus Bonihominis hispanus amore et instantia vestri hec (clm 3243 ajoute: scilicet duo ultima capitula posita) addidi ad translacionem illam quam feci nuper magistro ordinis nostri de epistola Samuelis » (colophon *a*). Vient ensuite le colophon qui se rapporte à l'œuvre toute entière. Il se compose de deux parties, dont certains manuscrits omettent tantôt l'un tantôt l'autre: 1° « Explicit epistola rabbi Samuelis missa rabbi Isaac ut supra in proemio continetur » (colophon *b*) et 2°: « sub anno domini scilicet nativitatis eius millesimo, sed translata de arabico in latinum per dictum fratrem Alfonsum Bonihominis ordinis fratrum predicatorum sub anno domini millesimo trigesimo trigesimo nono, sedente Benedicto papa duodecimo, anno quinto pontificatus sui » (colophon *c*). La date 1339 se rapporte certainement à la seconde rédaction. La première, que frère Alfonse envoya au maître général de l'ordre, est un peu antérieure: « quam feci nuper magistro ordinis nostri ». Les deux chapitres complémentaires ont été ajoutés à la

demande d'une personne de marque: « amore et instantia vestri hec addidi ». Il est permis de penser ici à Pierre de la Palu, qui appartenait comme frère Alfonse à l'ordre des prêcheurs. Quant au texte arabe de la lettre de Samuel, il lui était tombé entre les mains un peu avant la première rédaction: « libellum antiquissimum qui nuper devenit ad manus meas ». Dans quelles circonstances? La préface de l'opuscule suivant nous l'apprendra.

III

Le troisième opuscule arabe traduit par fr. Alphonse Buenhombre est également une œuvre de rabbi Samuel. La version porte le titre: « Disputatio abutalib (= catéchiste) sarraceni et Samuelis iudei, que fides precellit: christianorum, an iudeorum, an saracenorum ». Le traité est rédigé sous forme de correspondance entre les deux personnages. Dans sa préface³³ fr. Alphonse s'adresse à un personnage de haut rang (vobis transmitto) que nos manuscrits ne nomment pas³⁴; encore une fois on est tenté de penser à Pierre de la Palu. Puis le traducteur signale de nouveau les divergences entre la Vulgate et les citations bibliques de l'opuscule. Il déclare qu'il a tâché de les traduire fidèlement comme il avait fait pour la lettre à rabbi Isaac: « sicut in alio volumine istius hebrei feci ». Ce rappel nous permet de dater la traduction de la *Disputatio abutalib*. Elle remonte aux années 1339 ou 1340, est en tout cas postérieure de peu de temps à la première rédaction de l'*Epistola Samuelis*. La préface de la *Disputatio* révèle en outre les circonstances dans lesquelles fr. Alphonse trouva l'original arabe, longtemps caché de même que l'*Epistola Samuelis*. Cette fois il ne dit pas simplement « libellum antiquissimum qui nuper ad manus nostras devenit »; il ajoute: « cum apud Marrochium essem in captivitate Sarraceno-

³³ Voir appendice C.

³⁴ Voici les manuscrits dont nous nous sommes servis:

- 1) Florence, bibl. Laurentienne, Plut. 90, cod. 35, chart., s. xv, f. 35^r-56^r.
- 2) Vienne, bibl. nat., lat. 930, membr., s. xv (1488), f. 122^r-238^v.
- 3) Madrid, bibl. nat. cod. 4402, chart., s. xv, f. 103^r-110^v.
- 4) Nous n'avons pas pu retrouver le manuscrit signalé dans le *Catalogus codicum manuseriptorum Angliae et Hiberniae* t. II, p. I, n. 8715.

rum ». Il est évident qu'il trouva en même temps le texte arabe de l'*Epistola Samuelis*.

Comme sa captivité chez les Sarrasins du Maroc était récente en 1339, mais antérieure à la première rédaction de l'*Epistola Samuelis*, nous pouvons dater son séjour au Maroc de 1337 ou 1338. Échappé aux geôles du sultan d'Égypte vers la fin de 1336 au plus tôt, fr. Alphonse dut passer par une maison de son ordre en Chypre, puis probablement par son couvent « natif » de Tolède ou quelque autre couvent de la province dominicaine d'Espagne. De là il se sera rendu au Maroc, où les frères prêcheurs espagnols entretenaient une mission, fondée du vivant même de s. Dominique et sur laquelle nous dirons quelques mots en passant.

Le Maroc était un champ d'apostolat difficile et dangereux, comme tous les pays musulmans. Les frères n'y portaient pas (du moins en public) l'habit religieux ni la tonsure, et laissaient pousser leur barbe pour mieux se confondre avec la population indigène³⁵. Le premier évêque connu du Maroc (évêché dont le siège avait été, dit-on, récemment transféré de Fez à Marrakech), est le dominicain espagnol Dominique, auparavant supérieur de la mission³⁶. Une bulle du 1^{er} août 1310 nous apprend qu'à cette époque le clergé du diocèse marocain était entièrement fourni par l'ordre des prêcheurs. Le pape venait de nommer évêque un prêtre séculier, Pierre. Pour être plus à l'aise avec son entourage exclusivement dominicain, le nouvel évêque demanda et obtint du pape l'autorisation d'entrer dans l'ordre des frères prêcheurs. Jean XXII chargea donc le vicaire général, supérieur régulier des dominicains du Maroc, de recevoir, d'autorité apostolique, la démission de son évêque, afin que celui-ci pût faire profession dans l'ordre. Cet acte une fois accompli le vicaire général, toujours d'autorité apostolique, rendra l'administration du diocèse au pasteur, désormais agrégé à son ordre³⁷.

³⁵ Altaner, *Die Dominikanermissionen* 98-100.

³⁶ Altaner, *ibid.*; Eubel I² 326; A. Lopez, *Los obispos de Marruecos desde el siglo XIII*, *Arch. Ibero-Americano* 14 (1920) 404.

³⁷ Eubel I², 327; Lopez 448-49; *Regestum Clementis Papae V*, ed. Romae 1887, n. 5651.

En 1312 fr. François de Rilac succéda à l'évêque Pierre³⁸. Au temps où Alphonse Buenhombre se trouvait dans les prisons du Maroc, son confrère Jean Fernandez (institué en 1327) en occupait le siège épiscopal. Quelques années plus tard le prisonnier lui succédera³⁹.

Nous ignorons pourquoi fr. Alphonse fit connaissance avec les cachots du Maroc après avoir passé déjà par les prisons du Caire. Vers le déclin de l'année 1338 cette seconde captivité prit fin et le prisonnier délivré se rendit à Paris, au couvent de Saint-Jacques, où fr. Pierre de la Palu passait le soir de sa vie et mourut le 31 janvier 1342⁴⁰. Le dominicain espagnol traduisit à Saint-Jacques les deux épîtres de rabbi Samuel dont il avait apporté le texte arabe du Maroc et il collabora peut-être avec le patriarche à une histoire des croisades composée vers cette époque et qui portait le titre *Liber bellorum Domini pro tempore novae legis*⁴¹.

IV

Alphonse Buenhombre, qui était, on l'a vu, un protégé de Pierre Roger ne perdit pas au change quand l'archevêque de Rouen fut (en décembre 1338) promu cardinal-prêtre de Saint-Nérée et Achillée. Il avait d'ailleurs dans le sacré collège un autre protecteur puissant qui l'attacha à sa personne: Pierre Gomez, cardinal de Sainte-Praxède, ancien archevêque de Carthagène et originaire de Tolède, communément appelé le cardinal d'Espagne (*cardinalis Hispanus*). Dans une lettre écrite à Famagouste le 15 février 1341, le dominicain s'adresse à un cardinal Pierre de Sotomayor qui ne peut être que Pierre Gomez et dont il se dit « clerc et orateur » (*clericus et orator*)⁴². Elle sert de préface à une série d'extraits d'une vie arabe

³⁸ Eubel, *ibid.*; Lopez 449-51.

³⁹ Eubel, *ibid.*; Lopez 452-53.

⁴⁰ *Hist. litt. France XXXVII*, 52.

⁴¹ Nous ne savons pas pourquoi l'*Histoire littéraire de la France XXXVII*, 82 date cette œuvre de « l'année 1331 ou à peu près ».

⁴² Eubel I², 16, 168. Comme cardinal du titre de Sainte-Praxède, il conçut une grande dévotion à cette sainte, et fonda en son honneur un monastère de dominicaines en Avignon (1346). Il était également très dévoué à l'ordre des frères prêcheurs. Voir

de s. Antoine l'Ermite qu'il venait de traduire. La qualification de « clerc » semble insinuer que l'auteur exerçait auprès du cardinal d'une façon plus ou moins stable les fonctions d'un secrétaire particulier. Le terme « orator » qui désigne un ambassadeur, fait croire que son patron l'avait chargé d'une mission temporaire auprès de quelque grand personnage d'Orient. Celui-ci résidait-il en Chypre ou dans un endroit plus éloigné? Et fr. Alphonse passa-t-il dans l'île à l'aller ou au retour? Quel fut l'objet de son ambassade? Autant de questions que nous sommes obligés de laisser sans réponse.

A Famagouste le dominicain espagnol fureta dans les livres des moines égyptiens qui desservaient l'église Saint-Antoine, située au point le plus élevé de la ville ⁴⁴. C'est là qu'il découvrit le manuscrit dont il tira la vie de s. Antoine. Rien ne porte à croire que la bibliothèque des moines de Famagouste était particulièrement riche, mais il fallait bien qu'elle contint les livres indispensables pour la célébration des offices divins. Il y a donc bien des chances que le volume employé par fr. Alphonse ait été un recueil liturgique, quelque ménologe dont les légendes étaient apparentées aux leçons du synaxaire d'Alexandrie. Notre traducteur rapporte en effet que le Christ révéla à s. Antoine le costume que ses moines devaient porter, détail qui ne s'est pas retrouvé jusqu'ici en dehors du dit synaxaire ⁴⁶. Fr. Alphonse traduisit d'abord, un peu à la hâte semble-t-il, l'histoire de la tentation, ensuite la mission d'Antoine en Catalogne où il convertit le roi de Barcelone (!) et son peuple, et enfin, obligé de rester à Famagouste plus longtemps qu'il n'avait prévu ⁴⁷, il recueillit encore quelques anecdotes qu'on ne trouve pas, dit-il, dans les hagiographes latins (lesquels ont tous puisé dans la biographie latine d'Antoine écrite par Évagre). Dans le clm 568r dont nous nous sommes servis, le récit s'arrête au bas du folio 8r^v, au milieu d'une phrase; mais il reste 12 feuillets blancs où le co-

P. Pansier, Histoire du monastère de Sainte-Praxède d'Avignon dans *Annales d'Avignon* 4 (1916) 33-146, où l'on trouvera le texte de son testament (pp. 76-86).

⁴³ Voir appendice D 1.

⁴⁴ Voir appendice D 4.

⁴⁵ Voir appendice D 3.

⁴⁶ *Dict. hist. et géogr. ecclés.* III, 731.

⁴⁷ Voir appendice D 4.

piste se réservait peut-être de transcrire la partie manquante de l'œuvre d'Alphonse. Pour juger de l'étendue de celle-ci, il faudrait d'abord retrouver un texte dont on fût sûr qu'il est complet.

Les autres manuscrits ne contiennent que le premier fragment c'est-à-dire le récit de la tentation de s. Antoine ⁴⁸. Dans la dédicace fr. Alphonse fait ressortir le mérite de son œuvre d'arabisant. Peu d'hommes, dit-il, sachant le latin (*grammatici*) connaissent en même temps l'arabe, et dans ce petit nombre, combien y en a-t-il qui ont comme lui voyagé en Orient? Que d'œuvres attendent qu'une traduction les mette à la portée du public latin! Et fr. Alphonse de faire miroiter aux yeux du cardinal d'Espagne les trésors de la littérature chrétienne syriaque et arabe, inconnue en Occident faute de traducteurs compétents, de même que l'Occident latin est un monde fermé pour les chrétiens orientaux.

V

La lettre d'Alphonse Buenhombre au cardinal Pierre Gomez de Sotomayor est datée du 15 février 1341. Vers la fin de la même année il dût faire retour auprès de son patron qui résidait en Avignon et remplissait vers cette époque les fonctions d'auditeur dans le procès du frère mineur François d'Ascoli, partisan de Louis de Bavière et adhérent du ministre général Michel de Césène révolté contre l'autorité du Saint-Siège ⁵⁰. Il se peut que fr. Alphonse fit un détour par l'Espagne avant de rentrer en Avignon, car c'est là plu-

⁴⁸ Une analyse du *clm* 5681, chart., s. xv, f. 51^v-81^v sera donnée à l'appendice D. Ces mêmes textes ont été édités par Val. Rose en appendice de son catalogue des manuscrits de Berlin II, pp. 1139-41; nous l'avons corrigé à plusieurs endroits. Le cod. *Berolinen. theol. fol.* 280 (chart., s. xv, f. 74^r-91^r) a été décrit par Rose au num. 810. Il en édita le prologue spécial qui ne fait que résumer, très imparfaitement d'ailleurs, le dédicace authentique qui se lit dans le *clm* 5681. Nous éditons ce prologue en appendice (E) d'après un manuscrit de la bibliothèque municipale de Trèves 1735 b/1887 (chart., s. xv, f. 1^r-11^r) qui est beaucoup meilleur. Nous avons consulté en outre trois autres manuscrits (chart., s. xv): *clm* 8395 (f. 1^r-7^v), Bruxelles 10765-66 (f. 193^r224^r: traduction flamande de la version d'Alphonse) et Bruxelles 8077-82 (f. 255^v-260^v): ils donnent comme date de la version d'Alphonse l'année 1342, tandis que les autres manuscrits portent 1341.

⁴⁹ Voir appendice D 1.

⁵⁰ Balluze, *Vitae paparum Avenionensium, Notae*, ed. Mollat, t. II, 269.

tôt qu'en France ou même en Chypre, qu'il a pu trouver l'original d'un traité arabe qu'il traduisit en 1342. C'est un traité de médecine populaire dont la traduction faite par fr. Alphonse s'est conservée à notre connaissance dans un seul manuscrit, appartenant à la bibliothèque ambrosienne de Milan (coté: I 128 inf. 4). Le manuscrit remonte à la première moitié du xv^e siècle et le titre de l'ouvrage y est formulé comme suit (fol. 142^r): « Incipit tractatus contra malos medicos quem frater Alfonsus Boni hominis ordinis predicatorum transtulit de arabico in latinum anno domini 1342 ». Le titre toutefois ne rend pas exactement le contenu, c'est pourquoi le sous-titre ajoute: « in quo tractatu docetur qualiter infirmus debet seipsum regere vel regi ab aliis ignorantibus artem medecine quando contingit hominem infirmari in longinquo itinere vel in loco ubi non est talis medicus cui sine dubio possit infirmus committere vitam suam ». Dans le manuscrit ambrosien le traité est incomplet, lacune d'autant plus regrettable que le colophon contenait probablement des données biographiques ultérieures sur le traducteur.

La traduction elle-même devint la proie d'un plagiaire effronté, qu'on devrait classer lui aussi parmi les « mauvais médecins ». En 1500 le « physicien napolétain » Jean Elysius⁵¹ remania un peu le latin barbare de fr. Alphonse et envoya le texte « revu et corrigé » à une imprimerie d'où il sortit (s. l. n. d.) entre 1502 et 1505 sous son propre nom. Du véritable traducteur dominicain, Jean Elysius fit un Arabe auquel il attribua la paternité de l'original: « Alfonsi boni hominis arabi contra malos medicos inscriptum libellum accepimus », en revendiquant pour soi l'honneur de l'avoir traduit en latin: « qui nuper loquebatur arabice, eundem romano uti sermone mea opera atque labore et volui et feci ». Dans sa dédicace à François Piccolomini évêque de Bisignano⁵³, Jean Elysius raconte encore que Fré-

⁵¹ Voir sur lui G. G. Origlia, *Istoria dello studio di Napoli*, Napoli I, 1753, 262; R. Filangeri dans la *Storia della Università di Napoli*, Napoli 1924, 185 identifie notre Jean Elysius avec Jean Baptiste de Ulisio, lecteur de médecine à l'université en 1487-88 d'après E. Cannavale, *Lo studio di Napoli nel rinascimento*, Napoli 1895, p. 52.

⁵² Nous avons utilisé l'exemplaire conservé au British Museum, portant la signature 540d20. Les compétences du département des imprimés pensent que cette plaquette sortit d'une imprimerie londonienne entre 1502 et 1505.

⁵³ Eubel II², 106. Il était évêque de 1498 à 1529.

déric roi de Naples ⁵⁴ l'envoya jadis à Grenade dans les domaines du cardinal Louis d'Aragon ⁵⁵ où il trouva ce traité qu'il traduisit et lui dédie maintenant comme à un descendant des rois d'Aragon ses bienfaiteurs. Dans le colophon il spécifie la date de la traduction: elle fut terminée en 1500 à Grenade, où il se trouvait alors, en compagnie du cardinal d'Aragon, au service de Jeanne d'Aragon, reine de Sicile ⁵⁶.

En comparant cette édition avec le manuscrit ambrosien nous avons constaté qu'il manque à celui-ci deux ou trois mots seulement du dernier chapitre et l'*operis peroratio*, en tout cinq lignes de l'édition. Celle-ci est divisée en 13 chapitres précédés d'une introduction et suivis de la dite péroration. Le texte manuscrit ne porte pas les entêtes des chapitres; seulement à en juger d'après les espaces laissés libres pour ces entêtes (de même que pour les initiales), il y avait 21 paragraphes ou chapitres. Il n'en faudrait pas conclure que l'édition du xvi^e siècle reproduit un texte plus bref que celui de notre manuscrit. Jean Elysius a simplement bloqué certains paragraphes pour en faire des chapitres plus longs. Les deux textes se correspondent d'un bout à l'autre avec cette différence que la traduction d'Alphonse est plus servile, celle de l'humaniste et médecin napolétain plus libre et plus élégante. Au fond elle n'est qu'un remaniement du latin de fr. Alphonse, en d'autres termes un véritable plagiat dont la simple confrontation des deux textes permet de se rendre compte ⁵⁷. Sans vouloir excuser le médecin humaniste, il faut bien reconnaître que les mœurs alors reçues ne protégeaient guère la propriété littéraire. Plus d'une traduction « nouvelle » publiée à l'époque de la glorieuse renaissance n'est qu'un remaniement du latin de quelque travail médiéval parfois sans le moindre recours au texte original, grec ou arabe.

Le traité *In malos medicos* clôt la liste des traductions connues de fr. Alphonse Buenhombre. Jusqu'en 1344 celui-ci resta proba-

⁵⁴ Frédéric le Bâtard, fils de Ferdinand I auquel il succéda le 7 oct. 1496. Il fut couronné le 26 juin 1497 et déposé le 2 août 1501.

⁵⁵ Eubel II², 23. Frère naturel du roi Alfonse de Sicile, cardinal de 1494 à 1519.

⁵⁶ Jeanne la Folle, morte en 1504.

⁵⁷ Voir appendice F.

blement en Avignon, dans l'entourage du cardinal d'Espagne. On peut être sûr qu'il fréquentait aussi le cardinal Pierre Roger qu'il connaissait de longue date. Quand ce dernier devint pape sous le nom de Clément VI (19 mai 1342) il se souvint de l'intrépide dominicain espagnol qui avait parcouru l'Orient et le Maghreb, connaissait langue et coutumes des Sarrasins et des Maures, aimait les voyages et les livres rares et curieux. Le 5 janvier 1344 il le fit évêque du Maroc⁵⁸. Ce n'était, on l'a vu, ni le premier ni le dernier prêcheur qui occupa ce siège.

La bulle d'institution, contrairement aux usages, n'est pas la reproduction pure et simple d'un formulaire; on y trouve en effet quelques phrases qui contiennent des données propres au cas du nouvel élu. Nous y apprenons tout d'abord que le candidat choisi par Clément VI n'est pas maître ou docteur de quelque faculté, mais seulement « in sacra theologia sufficienter edoctus ». En revanche il entend et parle la langue du peuple qu'il devra évangéliser (*linguam populi illarum partium intelligat habeatque peritiam loquendi eam*), parce que, ayant été missionnaire outre mer (*in ultramarinis partibus in conversione infidelium diu, fideliter et solícite laborasti*), il est parvenu, à force d'application, à parler leur idiome (*per laudabilis studii tui exercitium, noticiam obtines dicte lingue*). Pour honorer fr. Alphonse, le pape le fit consacrer par le cardinal Gaucelme, neveu de Jean XXII. Nomination et sacre eurent lieu en Avignon, avant l'expédition de la bulle, qui le dit formellement: « te... eidem Marrochitane ecclesie in episcopum prefecimus et pastorem, curam et administracionem ipsius ecclesie tibi in spiritualibus et temporalibus committendo, ac subsequenter per venerabilem fratrem nostrum Gaucelmmum episcopum Albanensem tibi fecimus apud sedem apostolicam munus consecracionis impendi ». Le pape termine en souhaitant au nouvel évêque des fruits abondants d'apostolat parmi les Maures⁵⁹. Le 4 février 1344 il l'autorisa à délivrer deux patentes de notariat et le 16 du même mois il l'exempta de payer les com-

⁵⁸ Eubel I², 327, donne la date du 10 janv., tandis que la bulle citée par lui et éditée par Lopez 455 dit: « nonis ianuarii ».

⁵⁹ Bzovius, l. c., avait déjà noté ce détail dans la bulle.

muns services, son évêché étant sans revenu ⁶⁰. Sur l'activité apostolique d'Alphonse Buenhombre au Maroc nous ne savons rien. La date de sa mort est connue approximativement par celle de l'avènement de son successeur Etienne Fellino O. P., institué le 12 avril 1353, le siège étant vacant « per obitum Alfonsi » ⁶¹.

Avant de terminer la présente notice il convient d'apprécier brièvement les mérites de fr. Alphonse Buenhombre. Il ne viendra à l'esprit de personne de le comparer à son compatriote Raymond Martì ni au Florentin Ricoldo de Monte Croce. Mais le fait seul qu'il ait appris l'arabe et qu'il se soit essayé à faire passer en latin des écrits composés en cette langue a son importance et vaut la peine qu'on s'y arrête. Les arabisants médiévaux ne sont pas tellement nombreux, et il serait imprudent, comme l'a bien dit M. B. Altaner, d'exagérer le rôle pratique des écoles de langues établies dans certains couvents dominicains d'Espagne ⁶². Sans doute on découvrira encore çà et là quelque trace de leur activité. Tel ce fr. Dominicus Marochinus O. P., professeur au *studium linguarum* de Murcia, qui aida un de ses disciples, Rufin d'Alessandrie, à parfaire la traduction d'un ouvrage médical écrit en arabe ⁶³. Mais fr. Alphonse lui-même, qui se plaint de la rareté des arabisants en Europe, témoigne du peu de durée des *studia linguarum* et du peu de résultats qu'on y obtint. Nous n'avons malheureusement aucune compétence pour juger la valeur des traductions de fr. Alphonse, et d'ailleurs l'étude des textes arabes dans le genre de ceux auxquels il s'intéressait de préférence est à peine commencée ⁶⁴. D'autre part nous ne

⁶⁰ Dict. hist. et géogr. ecclés. X, 1061.

⁶¹ Eubel, l. c.; Lopez 457.

⁶² Altaner dans *Zeitschrift für Missionswissenschaft* 23 (1933) 241.

⁶³ Bibl. Amploniana, cod. fol. 271, ff. 11-25: *Isagogae Iohannicii in quaestiones redactae*. Colophon: « Explicit Iohannicius translatus a Rufino Alexandrino cum adiutorio magistri sui in Arabico fratris Dominici Marrochini de ordine fratrum Predicatorum in Murcia de arabico in latinum ». Même colophon dans le cod. Danzig Mar. fol. 238 V, f. 163^v.

⁶⁴ Voir M. A. Van den Oudenrijn O. P., dans *Analecta S. Ord. FF. Praed.* 14 (1920), pp. 32-44, 85-93, 163-168; M. Steinschneider, *Catalogus libr. hebr. in bibl. Bodleiana*, Berlin 1852-60 et nouv. éd. anast. 1931, coll. 2436-2451; le même, *Die arabische Literatur der Juden*, Berlin 1902, pp. 186-193; et A. Lukyn Williams, *Adversus Judaeos, A bird's-eye view of christian apologiae until the renaissance*, Cambridge 1935, pp. 228-232.

sommes nullement certains de posséder toute l'œuvre de fr. Alphonse, et le dépouillement progressif des fonds de manuscrits latins nous réserve peut-être des surprises. Dans le traité *De notitia orbis terrae* du dominicain Jean III archevêque de Soulthanyéh (1404) on renvoie le lecteur aux ouvrages de fr. Alphonse, où ils trouveront sur l'Islam des renseignements plus complets que ceux (pourtant assez riches) donnés par l'auteur⁶⁵. En parlant ainsi l'archevêque de Soulthanyéh ne pense sûrement pas à l'*Epistola rabbi Samuelis*, pas même aux deux chapitres additionnels de la seconde rédaction, où l'on trouve seulement des éloges de Jésus et de Marie tirés du Coran. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de la *Disputatio abutalib*⁶⁶ mais il faut compter aussi avec quelque ouvrage inconnu jusqu'à présent de notre auteur, que nous ne serions pas étonnés de voir surgir un jour⁶⁷.

APPENDICES

A. *Dédicace, début et fin de l'Historia Joseph d'après le cod. 1882 (1439) f. 196^r-207^v de la bibl. municipale de Trèves.*

Pater ac domine beatissime quem deus conservet ecclesie sue per tempora longiora. Cum ego servus vester frater Alfonsus boni hominis essem per soldanum babilonie occasionibus quas scitis carceri mancipatus, satis humano auxilio destitutus, libris expoliatus et rebus multis, nec mihi restaret quid, nihilque apparebat quod me posset in perpetuum de illius horreni principis manibus liberare, o felix necessitas!, necessitate coactus me converti ad illum toto corde qui dixit: « Cum ipso sum in tribulatione », et in veritate comperi et expertus sum quoniam paratus est in se sperantibus subvenire, nam « secundum multitudinem dolorum in corde meo consolationes eius letificaverunt animam meam », in tantum quod carcer qui mihi horrore fuerat et timori, in pacem et cordis gaudium sit conversus et de hijs dominacioni vestre loquar cito viva voce multa vobis iocunda, volente domino ihesu christo. Apparet enim iam ipso prestante quod liberacio non tardabit. Tot enim et tanti pro me et socio meo se ingerunt ad rogandum. Cum ergo essem

⁶⁵ Archivum Fratrum Praedicatorum 8 (1938) 96.

⁶⁶ Van den Oudenrijn, l. c., p. 167-68.

⁶⁷ Les circonstances actuelles nous empêchant d'examiner de plus près le manuscrit P 36 de la bibliothèque de Dresde (catalog. III, 169), nous sommes forcés de remettre à plus tard l'analyse d'un document qui y fait suite à l'*Epistola Samuelis*, et qui d'après le catalogue est daté: « actum et datum feria tertia post palmas anno... M^oCCC^oL^oIII^o ».

in principio desolacionis predicte, supplicavi preposito carceris quod mihi de libello aliquo mutuo provideret, « deditque mihi deus gratiam in conspectu eius » michique portavit hystoriam ioseph, que in multis calamitati nostre miserie congruebat. Illud maxime quod nos tamquam exploratores fuimus capti et timore mortis afflicti sicut fratres Ioseph, qui alimenta pro suis querebant, non poterant explorare. Hanc ergo hystoriam cum perlegissem, de arabico transtuli in latinum. Continet enim multa que in nostris codicibus non habentur nec videntur contraria veritati, ipsamque sanctitati vestre transmitto munus quidem exiguum sed devotum, et si deus tempus et vitam mihi concesserit, cito transferam et dominacioni vestre mittam alia meliora. Ego enim me debitorem vobis totum quidquid sum reputo, et quamvis in aliis parum vel nihil possum, saltem ut confido de benignitate vestra, in hoc erit labor meus aliquo modo vobis gratus. De hoc autem me habeat dominacio vestra excusatum quod hec hystoria videtur imperfecta ex hoc quod ego omisi illa transferre que totaliter cum nostra latina hystoria concordabant, et brevitati studens, de antiquis illa solum posui que nobis novam hystoriam contexebant. Dico autem nobis novam, quia apud egypti et arabie christianos est autentica et celebris nimium et antiqua. Conservet dominus ihesus vos semper in salutem hominis utriusque.

Ad honorem dei et domini nostri ihesu christi incipit hystoria ioseph translata de arabico in latinum per fratrem Alfonsum hispanum ordinis predicatorum quam scripsit in egipto in carcere soldani existens anno domini m^occc^oxxxvj^o.

Début du chap. 1: Jacob autem habuit iiij uxores: duas liberas scilicet liam et rachelem sorores et alias duas sorores scilicet zelpham et balam ancillas. Et infra: Hec ergo causa somniorum atque sermonum maiorem invidie et odii fomitem ministravit...

Fin du chap. 29: ... misit ioseph patri suo currum proprium suum in quo ipse sedere consueverat, et cetera que sequuntur, et partim in nostra latina hystoria continentur. Quedam autem dimisi scribere propter brevitatem, que in nostris codicibus non habentur, et omisi eciam scribere plura novis tristiciis carceris impeditus.

Explicit hystoria ioseph secundum egyptios translata de arabico in latinum per fratrem Alphonsum boni hominis hispanum ordinis predicatorum quam scripsit in egipto existens in carcere soldani cum socio suo fratre petro amelii biterrensi eiusdem ordinis. Quam hystoriam complevit in dicto carcere anno domini m^occc^oxxxvj^o in vigilia omnium sanctorum, quos sanctos intercessores habere mereatur quicumque ad cuius manus libellus iste devenerit, ipsum portaverit vel miserit domino patriarche iberusalem vel magistro ordinis predicatorum vel archiepiscopo rothomagensi ut saltem occasione huius translacionis possint nostrum statum et periculum agnoscere quia speramus per quemlibet eorum aliquo modo sublevari. Explicit.

*B. Dedicace de la traduction de l'Epistola Samuelis*¹.

Reverendissimo in Christo patri fratri Hugoni magistro ordinis fratrum predicatorum dignissimo et sacre pagine professori eius subditus frater Alfonsus Boni hominis hispanus promissam obedienciam promptam in omnibus semper et devotam. Cum ego propter parvitatem meam et insufficienciam non sim talis quod vobis et pro vobis sciam et possim aliquid magni facere vel assistere saltem tantis laboribus et curis vestris que pro nostra omnium quiete et tocius ordinis pace in curia sustinetis, ad solacium tamen vestrum aliquale et quasi sublevamen laboris hunc libellum antiquissimum, qui nuper casu devenit ad manus meas et fuerat tot temporibus occultatus in antea nova translacione de arabico in latinum per me interpretatum, parvum exenium vobis transmitto. Sciendum autem quod inter iudeos multum gloriantur illi qui arabicarum obtinent periciam litterarum tum quia iste littere sunt in antiquorum philosophorum scripturis copiose, tum quia in eis, utpote paucis iudeis et paucioribus christianis notis, scribunt confidencius secreta sua que volunt ab aliis occultare. Qua eciam de causa, ut existimo, iudeus iste, licet cathecumenus, actor huius libri, non ipsum hebreo sermone sed in arabico annotavit. Sed oportet quod tarde vel cito omnia occulta revelentur iuxta sentenciam salvatoris. Ego vero in transferendo eum, auctoritates biblie ab isto iudeo inductas scripsi in locis suis in arabico pariter et latino, non prout habentur in nostra translacione secundum beatum ieronimum, sed prout iste iudeus scripsit quando composuit istud opus; et hoc feci ne aliquis posset mihi imponere quod ego presumpserim aliquid addere vel diminuere vel immutare, et super hoc erunt omnes, qui sciunt arabicum, testes mihi, et hoc dico quia iudeus iste nostram translacionem non sequitur ut videbitur in processu. Me autem, ut credo, oportuit eum exponere in latino prout ipse loquitur in arabico, eius modum loquendi quantum mihi possibile est et ordinem observando, alias non interpres eius sed corruptor libri sui merito dici possem, nec iudei, si viderent istum librum in utraque lingua descriptum, tantum convincerentur per eum, si viderint quod auctoritates in latino ab hoc descripto arabico discordarent. Sed cum solacio vestro, domine et pater mi magister hoc est finis illius quod intendo.

Conservet vos ordini nostro dominus ihesus christus per multa tempora in sua gracia et amore. Scriptum Parisiis per manum modici servi vestri Alphonsi.

¹ Nous avons essayé d'établir un bon texte provisoire au moyen des meilleurs manuscrits de Munich et de Vienne.

C. *Dédicace de la Disputacio abutalib* ².

Ego frater Alfonsus hispanus libellum hunc antiquissimum qui nuper ad manus meas devenit, cum apud marrochium essem in captivitate sarracenorum, qui prius fuerat multis temporibus a iudeis occultatus, nova translatione de arabyco in latinum per me interpretatum vobis transmittito legendum, maxime qui arabicarum periciam habetis litterarum, quia in eis ipsi arabi iudeis christianisque sibi notis confidentius scribunt sua secreta que ab aliis volunt occultari. Ideo, ut puto, hebreus huius libri scriptor non ipsum alio sermone nisi arabico enodavit. Qui in terminis sequentis disputacionis pro sarraceni responsione a conclusione christiane fidei non dividitur. Ego autem dictus alfonsus per deum adiuratus, auctoritates biblie infra per dictum ebreum inductas in transferendo librum istum, scribam, sicut ipse fideliter scripsit, licet non sic in nostra translatione habeantur secundum ieronymum. Et hoc ideo facere intendo, ne aliquis mihi imponat quod aliquid in textu addere presumpserim vel minuere aut mutare, sicut in alio volumine istius ebrei feci, in quo nihil de scriptura sua mutatur. Quare super hoc sunt et erunt mihi testes omnes qui arabicum sciunt, quorum loquendi modum et scribendi ordinem quantum mihi possibile fuerit, observabo.

D. *La vie de saint Antoine l'Ermite d'après le clm 5681, f. 51^v-81^v.*

1. *Dédicace.*

In nomine domini dei nostri ihesu christi. Reverendissimo patri ac domino domino petro de saltu maiori sancte romane ecclesie cardinali hispano eius humilis clericus et orator frater ³ Alfonsus boni hominis ordinis predicatorum degens in cipro flecto genua cordis mei quia corpore sum remotus qui naturali et devoto affectu, si adessem, pedes humiliter oscularer dominacioni vestre. Ne ⁴ de sequentibus amiretur, duxi necessario intimandum quod sicut sacrosancta ⁵ ecclesia romana habet, habuit et habebit semper et usque ad finem mundi magnos sanctos et doctores precipuos quos in suo gremio enutrivit in partibus occidentis, ut sunt doctores quattuor principales, et post eos beatissimos Ysidorum hypsal[ens]em, leandrum toletanum, Bernhardum, Thomam de Aquino et ceteros quos melius ipse scitis, et sicut habuit etiam in eiusdem partibus clarissimos vita et miraculis alios confessores, ut de infinitis taceam, nomino tres tantum, scilicet beatos benedictum, dominicum et franciscum, quorum doctrina et facta non pervenerunt hactenus vel quid permodicum ad arabes christianos, nec alios christianos orientales, [sed tantum ad occi-

² Nous reproduisons ici le texte tel qu'il a été édité par M. A. Van den Oudenrijn O. P. dans *Analecta Sacri Ord. FF. Praed.* 14 (1920) 167 ³ frater] super ⁴ nec ⁵ sancta sacra

dentales] qui sunt in numero non numerato, plures quam omnes, quique hodie sancte romane ecclesie obediunt a finibus ungarie [et] teutonie usque ad sanctum jacobum de gallicia usquequaque, eodem modo si[c] etiam ipsi christiani orientales, et specialiter in egypto, ubi in deserto citi floruerunt anachorite, ante scisma sanctos clarissimos vita, miraculis et doctrina in numero sine numero habuerunt et de pluribus eorum nec etiam pervenerunt nomina ad latinos, de quibus ipsi orientales solempniter solempnisant et de quorum vita et doctrina sunt apud eos in arabico et vulgari volumina librorum et libri diversorum doctorum adeo valde multa, quod vix de latinis crederet aliquis si audiret. Et ut de aliis taceam, exempli gracia sanctum efren surianum in medio profero, cuius sanctitatem et infusam scienciam⁶ in vitis patrum beatus jeronimus atestatur, de quo sancto testantur egiptii et suriani quod in libris suis duodecim milia tractatus edidit quorum sunt libri aliqui valde magni, sicut eciam⁷ nos de beato augustino asserimus quod mille triginta libros edidit seu tractatus; de cuius sancti efrem doctrina sancta romana ecclesia nihil habet. De sancto eciam crisostomo, de cuius exposicionibus⁸ sunt multa arabica super epistolas petri et pauli et super iiiij evangelia et super penthateucum, et sermonibus⁹ per omnia festa cristi et in ieiuniis libri plurimi, de quibus non habet sancta nostra ecclesia nisi paucas omelias et exposicionem super matheum que eciam rarissime invenitur. De sanctis eciam confessoribus anachoritis, quorum nomina sunt in honore apud nos et quorum ymagines in nostris ecclesiis depinguntur, respective ad illa que habent egipcij monachij, habuimus valde pauca, et ut de pluribus taceam, de quibus non est modo dicendum per singula, de beatissimis anthonio et machario,¹⁰ preter illa que nobis jeronimus contulit, sunt apud dictos monachos facta et dicta alia in libris eorum magna et preclara. De quibus libris immediate¹¹ de duobus sanctis predictis hec¹² transtuli in latinum que in hoc parvo volumine continentur. Vere non transtuli hystoriam totam eorum prout in arabico continetur, sed solum illa que existimavi quod nondum pervenerant ad latinos. Et si aliquis lector curiosus admiratus fuerit quomodo et qualiter tam antiqua quam magnalia, que¹³ in hoc opusculo enarrantur maxime de beato anthonio tam tarde pervenerunt ad audienciam lactinorum, existimo respondendum quod pauci grammatici valde fuerunt [in]super interpretes de lingwa arabica in latinam, maxime qui sicut ego se ad partes contulerunt orientis, ubi sancti floruerunt predicti et ubi eorum facta habentur in recenti memoria¹⁴ et in libris, sicut etiam¹⁵ apud nos facta¹⁶ mirabilia sancti francisci et beati dominici, de quibus ipsi propter eandem causam scilicet propter defectum interpretum nichil habent. Beatus

⁶ sanctitate et infuse sciencie ⁷ enim ⁸ le ms. ajoute: et sermonibus ⁹ penthacentum et sermones et ¹⁰ anthonio et emicorio et machario ¹¹ in mediate
¹² hoc ¹³ que] sunt ¹⁴ memoria] in contra ¹⁵ enim ¹⁶ sancta et

eciam ieronimus, qui grecam lingwam scivit et caldeam et hebream et licteras earundem, cum esset philosophus in licteris, lingwam et licteras arabicas penitus ignoravit. In arabia autem est egyptus, ubi beatus anthonius et anachorite alij floruerunt, et ea que nobis dedit in vitas patrum, de auditu habuit per interpretes, non legendo. Ego autem in fine huius lictere peto duo humiliter toto corde. Primo orando deum ut exaudiat oraciones illorum qui vos in veritate diligunt et pro robore spiritus vestri et conservacione anime vestre fundunt domino preces suas. Secundo supplico quod de multa loquacitate, cum sim gallicus ¹⁷, habeat me vestra benignitas excusatum, presertim quia postquam arabicum didici, habeo loquendi materiam duplicatam. Est enim ita fecunda in doctrina sicut ad loquendum scientibus lingua gratissima et suavis. Et ad tertium videlicet quod hunc libellum exenium ¹⁸ vestre devocioni aptum vestra magnificencia recipere non recuset, affectum pensantes recognicionis et amoris potius quam effectum. Datum famaguste quinta decima die februarii anno domini m^occc^oxlj^o.

2. *Début et fin du premier fragment traduit par frère Alphonse.*

Sanctus Anthonius cum iam vixisset sexaginta quinque annos in deserto solitariam vitam ducens, visum est ei bonum facere unum parvum ortum ante cellam suam... et firmam haberent in omnibus suis tribulacionibus confidenciam quia numquam in eum sperantes sine spe misericordie dereliquit. Tu autem domine miserere mei.

3. *Introduction, début et fin du deuxième fragment.*

Hanc hystoriam ego frater Alfoncius hispanus ordinis predicatorum transtuli in latinum non mutata sententia sed tamen in locis aliquibus declarata ex eiusdem hystorie factis prout erat necessarium. Nam si aliquis a principio seu a capite non interpretet librum, multa essent obscura et non intellecta nisi interpres per precedentia declararet. Decla[ro] eciam quod habitus quem dominus ihesus christus dedit beato anthonio hodie a suis monachis portatur in forma et eadem simili figura in egipto et vocabatur in arabico calecuc ¹⁹ et est unum capucium quod habet retro caudam longam sicut scapulare predicatorum et nullam suturam habet a parte ante, et capucium est semper in capite monachi ita breve quod est sicut almucia, nisi quod

¹⁷ Dans l'original il y avait probablement : garrulus ¹⁸ eximium aicenum ¹⁹ calecuc, plus loin : calecuer. Il paraît improbable qu'il faille rapprocher le mot de quelque racine arabe (p. ex. le pluriel kalākiel : poitrine). Il rappelle plutôt le grec *καλόγηρος* : caloyer, moine, et ses dérivés, p. ex. *καλογηρικός* : monacalis (Henr. Stephanus, *Thesaurus Graecae Linguae*, Paris 1830-65; cfr. E. A. Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, New York 1900; M. Konstantinides, *Mega Lexicon*, Athènes ed. 1910). Cfr. note 22.

habet superius brevem angulum et cingunt istum habitum cingulo communi; et eciam alia zona facta de longis et subtilibus corrigijs valde subtiliter ²⁰, quae pendet ab umbrali ²¹ in modum crucis et modum stole ante pectus et calecuer, et in ista zona sunt due parve cruces de eodem opere, et tali zona cinxit dominus ihesus christus manu sua beatum anthonium et hec zona vocatur in arabico exequin ²² et iste est habitus monachorum beati anthonii quem portant super tunicam superiorem sicut predicatorum portant scapulare, sed quando exeunt de monasterio, induunt unam faciata ²³ sine aliqua sutura sicut predicatorum non exeunt monasterium sine cappa.

Post narrationem predictam in eodem libro arabico sequebatur hystoria qualiter deus misit beatum anthonium ad partes occidentales et qualiter convertit ad fidem christi regem barchinonensem ²⁴ et occidentales in circuitu naciones. Sed quia ego non audiveram hec et non videbatur mihi bene certum, ex hoc quod non tam solempnis conversio et tam graciosa hystoria latuisse potuisset ²⁵ latinos, transferre non proposui. Sed tamen occurrit mihi illud verbum philosophi in fine secundi elencorum: Infinicies sciencie perditae sunt et iterum adinvente, sic possibile est quod per guerras sarracenorum in partibus illis hystoria illa fuit perditae et reservata apud monachos beati anthonij egipcios. Ista ²⁶ adinventae igitur immediate post tentacionem prefatam, de qua exivit beatus anthonius gloriosus, hec hystoria libro sequitur in predicto:

Cum fama et nomen beati anthonii essent per orbem divulgata, de illo ubique sermo erat...

Expl.: ... suo cum filiis suis et complebat tunc annum septuagesimum.

4. Troisième fragment.

Ad honorem domini nostri ihesu christi qui in sanctis suis semper est mirabilis ego exscripsi hoc de legenda sancti anthonij quam inveni in arabico apud monachos egipcios qui morantur famaguste in ecclesia beati anthonij que est in eminentiori loco civitatis illius, sed quia ad presens vacaret mihi,

²⁰ subtilem dans le ms. ²¹ umbr, puis un vide dans le texte. ²² exequin: c'est le grec *σχῆμα* que l'arabe emprunte sous la forme 'iskīm (capuchon, froc: P. J.-B. Belot, Vocabulaire Arabe-Français, Beyrouth 1920), et le syriaque sous la forme 'eskīmā (autres formes cfr. Payne-Smith, Thesaurus Syriacus, Oxford 1879-1901, I, 307). Le Synaxaire arabe alexandrin a le mot dans l'histoire de Saint Antoine: I. Forget (Synaxarium Alexandrinum I, C. S. C. O., Scriptores Arabici, Series III, Tomus XVIII, Textus, Beryti 1905, p. 223) traduit (Versio: Romae 1922, p. 389) par: *schematis* monastici instar. R. Basset (Le Synaxaire arabe jacobite (rédaction copte) III, P. O. XI, fasc. V) traduit p. 665 le même mot par: vêtement monastique, et p. 647 par: le froc monastique. Dans ces textes on cherche en vain un correspondant de calecuer (cfr. note 19), si ce n'est peut-être le *cucullus* de I. Forget, *bonnet* de R. Basset, qui rendent un *kwkās* ou *kwklas* arabe. (Notes de notre confrère C. Van Steenkiste). ²³ Le ms. porte: *falciata*. *Falciata*, en marseillais: *flansade*, veut dire couverture de laine (Du Cange). ²⁴ *barchionensem* ²⁵ potuisse ²⁶ isto

ad dei eiusdemque sancti anthonij laudem et ut maiorem ad ipsum devocionem concipiatis, qui fuit tanti meriti apud deum et ad declaracionem aliquorum que in dictis hystorijs tacta sunt, volo a capite incipere legendam prefatam et aliqua addere ²⁷ legenda ita huic exscipcioni, quod ²⁸ licet hic sint posteriora in ²⁹ ordine istius libelli, tamen in ordine legende sue in arabico sunt priora, sed non proposui primo transferre nisi dyalogum seu disputacionem quam habuit dyabolus contra eum sed postea addidi hystoriam barchinonensis civitatis, et tunc de eodem libro exscripsi hec pauca que secuntur:

Beatus anthonius stella matutina et lucifer deserti portam heremi fecit et desertum habitabile monachis, quia fuit principium habitacionis, illius antequam essent in deserto monasteria...

Expl.: ... eadem hora recessit et intravit in interiorem desertum.

5. *Quatrième fragment.*

Ubi contingerent illa omnia que in nostris libris scripta sunt et multa alia que ego dimisi in arabico nec transtuli, sed ³⁰ solum hec pauca que secuntur, quia faciunt ad declaracionem aliquorum que in precedentibus narracionibus continentur.

Videns dyabolus beatum anthonium ad perfeccionem tendere...

Expl.: ... confortatus beatus anthonius in gracia magna valde.

6. *Cinquième fragment.*

Et infra post multas pugnas et agones cum demonibus antequam beatus anthonius haberet discipulos in deserto:

Tunc congregati sunt demones et consiliati sunt...

Expl.: mortalem hominem sed nocte et die impugnabant eum inimici.

7. *Sixième fragment.*

Et post multa in eadem hystoria sequebatur hoc exemplum:

Cum fama beato anthonij iam esset divulgata per occidentales partes et orientales et usque...

Expl. incompl.: ... non est medicina que valet sibi. Dixit ei monachus.

E. *Prologue à l'histoire de la tentation de saint Antoine d'après le cod. 1735^b (1887) f. 1^r de la bibl. municipale de Trèves.*

Significat sanctitati vestre devotus capellanus ³¹ magno cum affectu frater Alfonsius quod in deserto citi, quod est in egypto, distans ab alexandria per

²⁷ addende ²⁸ quia ²⁹ in posteriora ³⁰ sed] non ³¹ capellanus *add. ex cod. Berolinen.*

dietam, ubi floruerunt anachorite, sunt adhuc monachorum de regula anthonii vel macharii multa monasteria populosa. Inter quos monachos dictus frater invenit legendas sanctorum patrum in multis et diversis voluminibus magnis valde. In quibus libris continentur permulta de vita et doctrina sanctorum parcium illarum, que ad latinos hactenus non venerunt, de quibus excerpit multa et transtulit in latinum, inter que presentem libellum qui continet hystoriam de pugna mirabili a sanctis aliis inusitata, qualiter ³² beatus antho-
nius pugnavit cum dyabolo vel contra dyabolum et vicit. Continetur et simul disputacio et argumenta dyaboli matrimonium virginitati preferentis, ut anthonium ad matrimonium inclinaret. Invenit et transtulit et ad solacium vobis misit orans humiliter ut sanctitatem vestram ³³ deus inter laboriosas occupaciones consoletur, corroboret et confortet et conservet per tempora multa sue ecclesie et amicis. Ad honorem domini dei nostri ihesu christi incipit legenda mirabilis quam frater Alfonsius ordinis predicatorum de arabico transtulit in latinum anno domini m^occc^oxlprimo.

F. *Extraits de la traduction du Contra malos medicos par Alphonse Buenhombre d'après le cod. Ambrosian. I 128 inf. 4 confrontés avec l'édition de Jean Elysius.*

1. *Début de la préface.*

Buenhombre (f. 146^r)

Quantumcumque sis sollicitus et attentus ut omnem cautelam adhibeas et curam et nihil omittas de contingentibus circa custodiam et bonum regimen ad conservandam salutem corporis tui, in vanum laboras, nam oportet quod quedam accidentia onerosa eveniant humano corpori, quibus oneribus difficile est obviare, et impossibile omnia providere, et ut de multis taceam, exempli gracia aliqua pauca dicam: Venter ab insperato aliquando est mollior solito, aliquando durior, aliquando acrior et stipticus. Interdum homo, eciam sobrius, inveniet digestionem non fuisse

Elysius (f. 2^v)

Quantumcumque diligens et attentus vivat homo omnem cautelam et curam adhibens ut nihil penitus omitat de contingentibus circa custodiam et regimen pro conservanda corporis sui salute, frustra tamen laborat, nam accidentia quedam onerosa sepe et gravia humano corpori eveniant necesse est, quibus obviare et omnia providere difficillimum existimatur, ex quorum multis exempli gracia pauca subiungam: Venter aliquando ex insperato in homine mollior est solito, aliquando durior et acrior et stipticus. Interdum homo, etiam sobrius, digestionem inveniet more so-

³² qualiter *cod. Berolinen.*] qua *cod. Treviren.* ³³ vobis... vestram *cod. Berolinen.*] nobis... nostram *cod. Treviren.*

more solito celebratam, aliquando inveniet illam fuisse penitus impeditam. Una die inveniet quod caput dolet aliquantulum; die altera vel eadem cessabit dolor capitis, et dolebit parvo dolore in alia parte corporis; et hec accidentia et alia multa plura que incessanter corpus humanum afficiunt et fatigant. Contra huiusmodi passiones summum remedium et consilium est quod homo non festinet per medicinas expellere huiusmodi passiones, quia hoc prohibent illi qui in arte medicine fuerunt expertissimi et optinuerunt in hac scientia principatum; et ratio est quia natura sufficiens est ad curandum seu excludendum passiones eius seu dolores...

lito non fuisse perfectam, sed quandoque potius penitus impeditam. Nonnumquam etiam capitis dolorem uno die aliquantisper patietur et postridie vel eodem quandoque die cessabit idem dolor et ad aliam corporis partem aliquantulus transibit. Que accidentia et alia quandoque plura humanum corpus sepiissime conficiunt et fatigant, contra que summum et salubre remedium est optimumque consilium non festinanter ad medicamenta concurrere. Hoc enim prohibent illi qui in medicine scientia principatum inter alios obtinere, cum precipue ad tales passiones excludendas natura ipsa sit sufficiens mediatrix...

2. *Début du premier chapitre.*

Buenhombre (f. 147^{r-v})

Sciendum igitur quod Galienus approbat grecorum antiquorum consuetudinem de quibus narrat, quod quando inter eos contingebat aliquem infirmari, nullas curas medicinales facere attentabant, sed sub moderato regimine permittebant naturam operari circa expulsionem infirmitatis. Cum qua sententia concordat yprocras in multis capitulis librorum suorum et inter alia in laudibus nature, ubi sic ait: Natura ingeniosa est valde et pulcherrime operatur; omnia facit que illi expediunt nec indiget nisi seipsa ad morbum expellendum et ad salutem inducendam. Medicus vero nature beneficio indiget et debet illam sequi et ire per vias eius. Rasis

Elysius (f. 3^v)

Galenus excellentissimus medicorum princeps grecorum consuetudinem approbat, qui egrotantibus suis nullas penitus medicinales curas adhibere solebant, sed sub modico quodam regimine circa egritudinis expulsionem sinebant naturam ipsam operari. Huic sententie adstipulatur hypocrates in multis librorum suorum capitibus, et maxime ubi de nature laudibus loquitur dicens: Natura est ingeniosa valde et pulcherrime operatur omniaque facit que illi expediunt neque indiget nisi se ipsa ad morbum expellendum et ad salutem inducendam. Medicus vero nature beneficio indiget. Ideo illam sequi debet ac per eius vias se dirigere.

eciam sic ait: Quando infirmitas prevalet in corpore et natura succumbit, non presumat medicus neque temptet illam curare quia nihil proficiet infirmo, sicut nec de infirmitatibus irreparabilibus est curandum. Quando vero in infirmo est virtus fortis ad resistendum infirmitati et ad expulsionem illius, medicus non est necessarius, nam natura curabit eum...

Rasis vero sic ait: Quando egritudo in corpore prevalet et natura succumbit, non presumat medicus neque tentet sic egrotantem curare, quia nihil proficiet, sicut in morbis irreparabilibus contingere solet. Si vero in aegrotante fortis fuerit virtus ad resistendum morbo atque ad illius expulsionem, non est necessarius medicus, quia eum natura ipsa curabit...